

Ouverture- Fermeture Electrique à Sécurité Positive Rotative

Parc SEGRO - ZAC de Lamirault - 42 rue de Lamirault - CS20762 - 77090 COLLEGIEN - Tél. : 01 60 37 79 50 - Fax. : 01 60 37 79 89



CERTILAM FE(spR)S



CERTILAM FE(spR)I



Cette marque certifie :  
La conformité à la norme NF EN 12101-2

Oraanisme certificateur CE :  
TÜV Rheinland Nederland B.V.  
P.O. Box 2220, 6802 CE ARNHEM - Westervoortsedijk 73  
6827 AV ARNHEM - Pays-Bas  
Téléphone : +31 (0)88 888 7 888 - Télécopie : +31 (0)88 888 7 879  
Sites Internet : <http://www.tuv.com>  
Email : [info@nl.tuv.com](mailto:info@nl.tuv.com)

LE DENFC CERTILAM F EST UN APPAREIL A LAMES OPAQUES COMPLET, MONTE EN FACADE, EQUIPE DES COMPOSANTS NECESSAIRES A SON OUVERTURE.

## NOTICE TECHNIQUE :

**CERTILAM FE(spR)S** : Certilam Façade Electrique à Sécurité Positive Rotative à lames Standards  
**CERTILAM FE(spR)I** : Certilam Façade Electrique à Sécurité Positive Rotative à lames Isolées

### DESCRIPTIF

Gamme de D.E.N.F.C à lames standards ou isolées motorisées par 1 vérin électrique rotatif associé à 1 ressort à gaz course 100 mm.

Le CERTILAM F est constitué de lames en aluminium extrudé, isolé ou non (thermique ou acoustique). Ces dernières pivotent sur un cadre en aluminium (isolé ou non selon les versions), et peuvent être entourées d'un mini brise-vent livré monté ou séparément.

L'ouverture est obtenue par énergie intrinsèque (ressorts à gaz), suite à la rupture d'alimentation du moteur. Le moteur électrique est ensuite alimenté pour ramener l'appareil en position d'attente.

### LIMITES DIMENSIONNELLES

LES REFERENCES DES MANOEUVRES SONT CONDITIONNEES PAR LES LIMITES DE POIDS ET DIMENSIONS CI-DESSOUS

Surface Géométrique d'ouverture (SGO) minimum : **1 m<sup>2</sup>** (L x H).

Surface Géométrique d'ouverture (SGO) maximale : (L x H) :

- Lames standards = **1,56 m<sup>2</sup>** avec **772 ≤ L ≤ 1200 mm** et **756 ≤ H ≤ 1296 mm (Mini 6 lames)**
- Lames isolées = **1,39 m<sup>2</sup>** avec **786 ≤ L ≤ 1200 mm** et **764 ≤ H ≤ 1179 mm (Mini 6 lames)**

L = Largeur trémie (dimensions parallèles aux lames)

H = Hauteur trémie (dimensions perpendiculaires aux lames)

$$A_v = L \times H$$

A<sub>a</sub> = A<sub>v</sub> x C<sub>v</sub> selon le tableau ci-dessous :

<b>Avec <math>A_v \geq 1 \text{ m}^2</math></b>	<b>L &lt; 1000</b>	<b>1000 ≤ L ≤ 1200</b>
<b>H &lt; 1000</b>	C <sub>v</sub> = 0,50	C <sub>v</sub> = 0,50
<b>H ≥ 1000</b>	C <sub>v</sub> = 0,50	C <sub>v</sub> = 0,62

### Pose du DENFC :

- Selon DTU en vigueur (série 40 et 43).
- Sens de pose : Motorisation toujours en traverse haute, lames horizontales uniquement.

L'inclinaison maximale autorisée est de 60 à 120° par rapport à l'horizontale.\*

**\*Sauf cadre D : 90° uniquement**

### CARACTERISTIQUES D'ENTREE DE TELECOMMANDE

Tension U<sub>a</sub> = U<sub>c</sub> : 24 Vcc

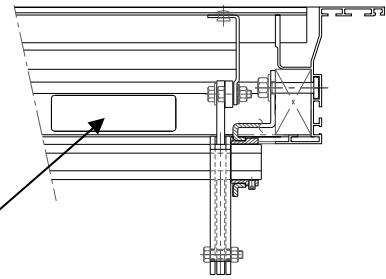
Puissance absorbée en régime établi :


- Pa = Pc :
- 5 W pour refermer l'appareil
- 2.5 W pour maintenir les lames en position fermée

### OPTIONS

- Contacts de position.
- Thermodéclencheur (70°, 103°, 138° et 182°C). ATTENTION au cas d'application.
- Déport du support d'arbre de manœuvre pour les CERTILAM FE(spR)S

### MARQUAGE D'IDENTIFICATION



1		<b>DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE LA CHALEUR EN 12 101-2 / 2003</b> SOUCHIER-BOULLET SAS - 11 rue des Campanules - CS 30066 77436 MARNE LA VALLEE Cedex 2 France Tel: 01.60.37.79.50 - Fax: 01.60.37.79.89 - www.souchier-boullet.com						 0336				
2		N° certificat CE:		Année du certificat CE:		N° DoP:		3				
4		Appareil / Modèle	Dénomination commerciale	Trémie (mm)	N° AR / Ligne de commande	N° Appareil	Date de fabrication	Energie de télécommande	Course de câble ou Alimentation de service / Puissance ou Volume	8		
9		Aa = ..... m²	Options: WL 1500, S1, ...	Contact de position	Classe de température ambiante basse: T(00)	Classe de fiabilité: Re 1000	Classe de résistance à la chaleur: B300	Classe de feu des composants: A1 et B-s1, d0	En façade / En toiture	18		
10	11	17	12	5	13	14	6	15	16	19	7	18

### Explication du code de marquage CE du produit

1. Titulaire
2. N° de certificat CE – Année de délivrance – Déclaration de performance
3. N° d'identification de l'organisme de certification
4. Référence commerciale (Gamme – Modèle)
5. Dimensions de la trémie ou intérieur du dormant si monté en façade (L x H)
6. N° lot et année de fabrication
7. Caractéristiques d'entrée de télécommande et d'alimentation, puissance ou volume
8. Mode de fonctionnement : **R=Rupture**
9. Surface utile d'ouverture (Aa) : **Nous consulter**
10. Type : B= **ouvrant réarmable à distance**
11. Classe de charge éolienne : **WL 1500**
12. Classe de surcharge neige : **NPD**
13. Classe de température ambiante basse : **T(00)**
14. Classe de fiabilité : **Re 1000**
15. Classe de résistance à la chaleur : **B300**
16. Classification au feu des composants (A1 et B-s1, d0)
17. Options et variantes
18. Installation du DENFC
19. N° de DoP : **DoP LAM FE(spR)S-FE(spR)I\_indB1**

## NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN

### ENTRETIEN – ESSAIS SELON LA NF S 61933

*Les opérations d'exploitation, de maintenance et de vérification périodique doivent être réalisées conformément aux règles et normes en vigueur.*

- Dégager les accumulations de débris entre le cadre et les pare-vent ainsi que dans les goulottes de récupération d'eau des lames.
- Procéder à un essai de fonctionnement.
- Vérifier que les lames de l'appareil pivotent de  $75^\circ \pm 5^\circ$ .
- Vérifier l'état du moteur rotatif et du ressort oléopneumatique, le remplacer si nécessaire.
- Envoyer un ordre de fermeture de l'appareil.
- Vérifier que la fermeture est totale.

Pour le reste des opérations de maintenance, se référer à la fiche « **Echéancier de Maintenance Réf : EM001** »

### RECEPTION – STOCKAGE

- En présence du transporteur pratiquer une ouverture dans les film d'emballage afin de contrôler l'état générale des appareils principalement le laquage (rayure), (si besoin, suivre la procédure décrite dans nos conditions de vente).
- En cas de stockage prolonger, garder de préférence à l'abris de la lumière et loin des zones de travail (meulage à proximité)
- Expédition sur palette filmée à plat.

### DEBALLAGE – MANUTENTION

- Prendre soin de ne pas rayer les faces des profils avec un outil coupant.
- Lever à plat les appareils de grandes dimensions et de préférences avec un système de levage.

### FIXATION DU DENFC

La pose doit suivre les recommandations de la NF DTU en vigueur concernant la technologie utilisée. On veillera tout particulièrement à la planéité du support ( $\pm 2$  mm) et à l'équerrage du cadre.

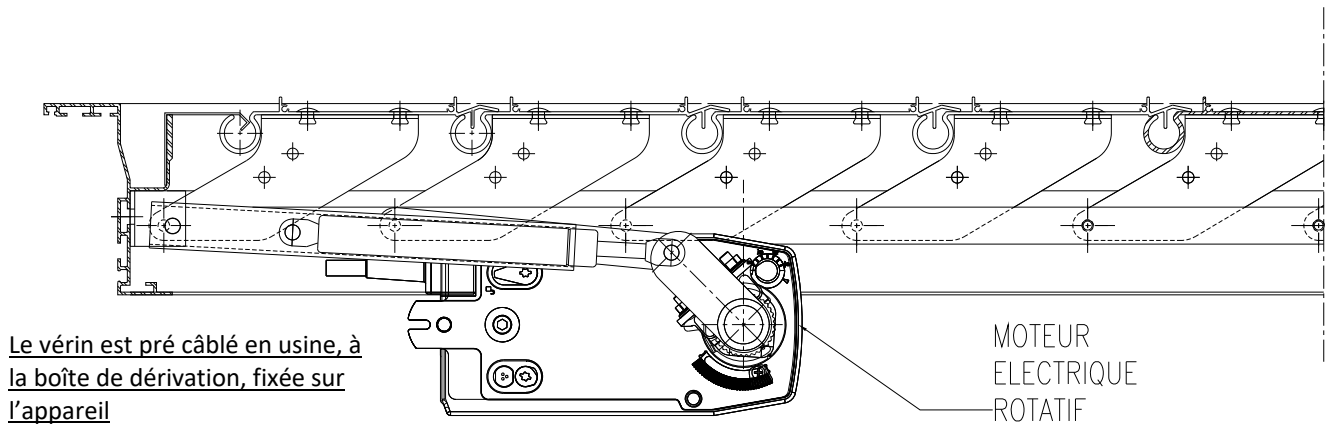


**La structure doit pouvoir supporter la totalité du poids du châssis.**

Le volume libre qui doit être dégagé aux abords de l'ouvrant pour ne pas diminuer sa surface utile doit être total.

## MISE EN SERVICE DES ORGANES DE COMMANDE :

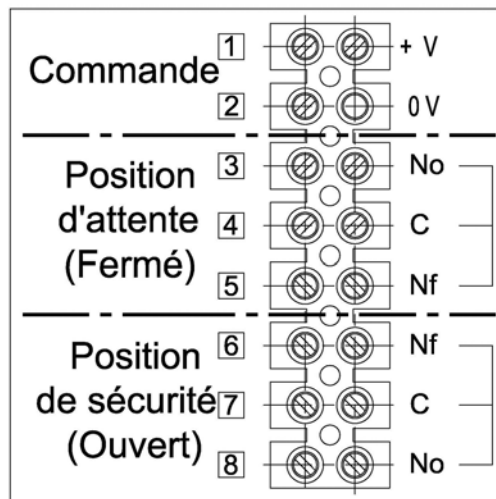
### Raccordement électrique sur la boîte de dérivation



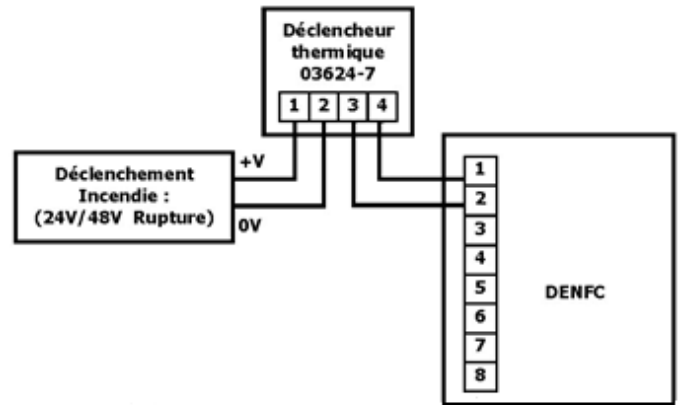
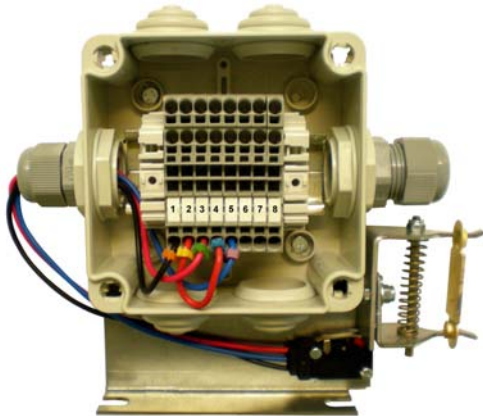
Le raccordement électrique se fait sur une boîte de dérivation montée sur l'exutoire, aux bornes 1 et 2

### Raccordement des contacts de position :

- Le raccordement électrique se fait sur une boîte de dérivation montée sur l'exutoire, aux bornes 1 et 2
- Les contacts de positions se font sur les bornes 3 à 8



## Raccordement du déclencheur thermique :



## Recommandations de mise en œuvre

- L'appareil doit être installé en respectant les règles d'installation définies dans les normes ou textes propres à ce type de matériel, à savoir :
- La surveillance des lignes de télécommande est obligatoire pour toute commande fonctionnant par émission de courant
- Les lignes de télécommande par émission ou rupture de courant et les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câble de la catégorie C2 placé dans des cheminements techniques protégés, soit en câble de la catégorie CR1-C1.
- Les conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1.5 mm<sup>2</sup> pour les câbles monoconducteurs, et à 1 mm<sup>2</sup> pour les câbles multiconducteurs.
- L'énergie de sécurité doit provenir d'un Equipement d'Alimentation en Energie de Sécurité (EAES).
- L'énergie de sécurité délivrée par une alimentation de sécurité doit être réservée à l'usage exclusif des fonctions de sécurité.